

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 57 – OCTOBRE 2002

SOMMAIRE :

P.2

" La guerre " - Atelier des XIIèmes rencontres " Sciences et Citoyens " (CNRS), animé par Edgar Morin, Armand Lattes, Paul Loridant, Serge Rechter et les Jeunes lycéens et étudiants de Sciences et Citoyens

P.4

" Défense, sécurité intérieure et sécurité extérieure au cœur des débats ? La nouvelle donne " François Heisbourg, Directeur de la Fondation pour la recherche stratégique

P.8

" Les Conventionnels et l'Europe : vers la constitution de l'an IV?" Alain Lamassoure, ancien Ministre, Député Européen, membre de la Convention

P.12

" Réflexions stratégiques et tactiques sur la bataille de Bir-Hakeim : de la renaissance d'une armée à celle d'une nation " Pierre Messmer, ancien 1er Ministre, Chancelier de l'Institut

Agenda

- **Mercredi 23 octobre : " Service public, indépendance énergétique et compétitivité internationale "** Petit-déjeuner débat avec **François Roussely**, Président d'EDF
- **Mardi 19 novembre : " Israël – Palestine : la paix impossible ? des lueurs d'espoir ? qui ? Comment ? Pour quoi faire ? "** Petit-déjeuner débat avec **Alexandre Adler**, Historien
- **Mercredi 11 décembre : " Quel est le vrai état du monde aujourd'hui ? "** Petit-déjeuner débat avec **Hubert Védrine**, Ancien Ministre des Affaires Etrangères
- **Mercredi 8 janvier 2003 : " Les enjeux de l'espace "** Petit-déjeuner débat avec **Hubert Curien**, Président de l'Académie des Sciences, ancien Ministre
" Les enjeux de l'Espace ", suivi d'une visite des installations spatiales des Mureaux

" La Guerre "

Par Serge Rechter, Président de Géostratégies 2000

Malgré son titre, cet éditorial n'est pas comme les autres, toujours signés d'un membre du Club, et reflétant, avec toute la liberté d'expression voulue, des positions personnelles en rapport avec les préoccupations passées, présentes ou à venir de Géostratégies 2000. Il s'agit d'un compte rendu de l'un des ateliers des **12èmes Rencontres Sciences et Citoyens**, organisées par le **CNRS** les 4 et 5 octobre derniers au Futuroscope de Poitiers. Présidé par **Edgar Morin**, Directeur émérite du CNRS, le " panel " d'intervenants de cet atelier, était composé d'Armand Lattes, Professeur des Universités à l'Université de Toulouse Paul Sabatier, spécialiste des armes chimiques de destruction massive, Paul Lorient, Sénateur-Maire des Ullis, Membre du Conseil de Géostratégies 2000 et de moi-même. L'animatrice était Pascale Bukhari, Chargée de mission auprès du Président du CNRS. Une centaine de jeunes (allant des lycéens aux thésards de toutes disciplines) nous ont écoutés, puis interpellés. Le compte rendu qui suit est le leur. Il ne saurait en rien refléter la position du CNRS, ni même constituer une synthèse complète et équilibrée d'un débat qui a duré quatre heures.

Il nous a paru intéressant de le publier, un peu précisé par nos soins, car il traduit, même de façon réductrice et partielle, le " ressenti " d'une jeunesse étudiante et lycéenne devant un problème auquel elle n'a jamais été confrontée et qui, de plus et bien souvent, ne se sent guère concernée par l'Histoire.

S.R

" Depuis l'origine des temps, la nature animale de l'homme le pousse à une " relation de domination-soumission. La guerre de type animal est ponctuelle et " répond à un besoin de hiérarchisation des " meutes humaines " .

" Avec l'apparition de la sédentarité au néolithique, on assiste à la défense de la " cité naissante. Celle-ci devient Etat, puis Empire, la lutte pour la survie se " double d'un besoin de conquêtes, de croisades à vocation culturelle, voire " religieuse.

" Avec la Révolution française, les guerres féodales et mercenaires laissent la " place aux conflits citoyens. La révolution industrielle enfin, marque l'entrée de la " science dans le théâtre de la guerre. Et le premier, puis le deuxième conflit " mondial, verront successivement l'essor de l'arme chimique, puis de l'arme " nucléaire, ainsi que l'engagement actif ou passif des scientifiques dans l'effort " de guerre.

" En rompant avec une tradition de guerres étatiques, l'apparition d'organisations " hyperterroristes ", anonymes autant qu'impalpables, rend obsolète la " doctrine militaire classique (déclaration de guerre, combattants en uniforme ...). La question du rôle de l'Etat moderne dans la géopolitique est posée : " si l'Etat a le devoir régalien de défendre les citoyens, ceux-ci ne doivent-ils " pas être responsabilisés et d'abord informés sur les menaces ?

" Ces types de guerre sont, en effet, multiples et évolutifs, qu'il s'agisse de la " guerre politico-économique (guerre pour l'espace vital, guerre pour la captation " de ressources telles les énergies fossiles, les ressources agricoles, l'eau, etc), " ou de la guerre de conquête et de domination pouvant aller jusqu'à la guerre " d'extermination, y compris dans le cas de guerres civiles.

" Les moyens technologiques mis à la disposition de telles finalités connaissent " un développement continu :

" - même si les armes légères demeurent très meurtrières (de la machette à la kalachnikov, en passant par les mines anti-personnel), les armes de destruction massive constituent non seulement des **dangers** et des **risques** mais aussi des **menaces** visant à l'élimination totale ou partielle des populations visées ;

" - la dissémination et la miniaturisation des armes nucléaires ainsi que la dissémination des vecteurs, échappent au contrôle des Etats ;

" - le développement des armes chimiques et biologiques, elles-mêmes productions de la science, se caractérise par une faculté de dissémination aisée, tempérée par un contrôle sévère (destruction des armes chimiques, confinement du virus de la variole dans des lieux protégés ...) ; contrôle qui pourrait s'exercer encore davantage.

" Cependant, après l'adoption du Traité d'interdiction des armes chimiques, une mesure similaire de contrôle " appliquée aux arsenaux biologiques pourrait être le signe d'une volonté internationale d'un engagement de paix. " Celle-ci ne pourrait résulter que d'une prise de conscience commune dépassant les Etats, un dégoût de la " violence, qui amorcerait l'extension du concept " de Mère-Patrie " à celui de " Planète-Patrie " .

" Une telle évolution ne pourra qu'être progressive. Or, la fin de la guerre froide a laissé la place, à la fois à " l'hyperterrorisme et à l'unilatéralisme technologico-économique, cristallisé dans l'hégémonisme américain. Ne " conviendrait-il pas de revenir à un certain polycentrisme, auquel pourrait contribuer une politique d'alliances " ayant notamment pour objet la construction d'une Europe unifiée militairement ? Les jeunes ne devraient-ils pas " à cet égard se mobiliser " pour approfondir l'œuvre européenne ? De même, nos sociétés modernes, " complexes, devraient songer davantage à la " ré-appropriation et à la ré-intériorisation de la loi par les " citoyens, afin de fédérer leurs composantes diverses, qui ont tendance à se constituer en micro-sociétés " dérégulées (phénomène de " bandes " dans les banlieues) ou régulées par des traditions non intégrées dans la " République " (communautarismes).

" Certes la guerre est un terrain propice aux idées manichéennes, mais gardons à l'esprit que les tyrans ne sont " pas les seuls bellicistes, une démocratie peut s'avérer impérialiste. Si la maîtrise de la complexité des " mécanismes conflictuels demeure une priorité, elle ne diminuera vraisemblablement en rien l'étendue des " possibles en cette matière.

" Ainsi placée face à une telle alternative, la prise de conscience commune ou le chaos, l'humanité s'interroge : la " **prise de conscience avant ou après le chaos** ? L'Histoire nous enseigne que c'est bien souvent après ... " Peut-on imaginer un avenir sans guerre ? Oui, si la Société-Monde a un sursaut de conscience pour s'organiser " de façon à sauver la Planète-Terre. Bien sûr, la seule certitude aujourd'hui est l'incertitude de demain. Mais il " reste que l'époque est lourde de graves menaces. Et il y a sans doute lieu de penser que la guerre a un bel " avenir devant elle : un avenir fait de guerres civiles et pluri-territoriales. Certaines pourront être justes. Aucune ne " sera " propre. "

Les jeunes de l'Atelier des XII^{èmes} Rencontres

Sciences et Citoyens (CNRS), consacré à la guerre

FRANCOIS HEISBOURG
**" Défense, sécurité intérieure et sécurité extérieure au cœur
des débats ?
La nouvelle donne "**

Géostratégies 2000, qui a mené au cours de la saison 2001-02, une réflexion passionnante à la fois sur l'Europe et sur l'hyperterrorisme international, a reçu le jeudi 22 juin François Heisbourg, Directeur de la Fondation pour la Recherche Stratégique. De nombreuses personnalités politiques notamment, et militaires, ont participé au débat. Expert en questions militaires, François Heisbourg a procédé à un état des lieux de nos forces armées, avant d'esquisser les contours d'une politique de défense aux dimensions européennes, capable de relever les nouveaux défis de sécurité intérieure et extérieure.

La professionnalisation de nos Armées est désormais terminée. C'est une réforme réussie, par rapport aux objectifs fixés en février 1996. Les chantiers d'accompagnement social fonctionnent convenablement, la réduction des effectifs est atteinte. Il faut maintenant s'intéresser aux conséquences, mais cela prendra des décennies, souligne François Heisbourg, qui désigne toutefois deux chantiers prioritaires : d'une part, la disponibilité matérielle des forces, qui n'est pas satisfaisante et qu'il faut améliorer. C'est un impératif, à la fois opérationnel et psychologique, pour le moral des troupes. D'autre part, la nécessité de redéfinir les rapports sociaux, au sein des Armées, entre les armées, et la société. L'ancienne organisation pyramidale, qui s'appuyait sur les conscrits, a cédé la place à un corps, où tous les membres se trouvent en situation contractuelle. Il faut absolument intégrer ce contexte différent. Les rapports sociaux à l'ancienne, c'est fini, définitivement.

Les attentats du 11 septembre ont validé cette réforme. Ils l'ont même " survalidée ", et ont démontré sa pertinence. Mais, il faut encore l'accentuer, donner la priorité à la projection, pour aller toujours plus vite et plus loin, insiste François Heisbourg, qui livre quelques recommandations pour mieux y parvenir. Il constate, tout d'abord, que le Royaume Uni, qui compte 211 000 militaires, dépense 50 % de plus par militaire que la France qui en compte 244 000.... C'est un décalage insupportable. La France doit y remédier en adoptant une croissance budgétaire raisonnable et en acceptant une certaine diminution de ses forces. Cela implique des décisions douloureuses, mais incontournables, sur le plan politique. Il devient impossible de donner la même importance aux tâches d'intervention et de présence. Les Britanniques l'ont compris et appliquent ce principe. Il nous faut suivre cette même voie.

Des moyens renforcés pour affronter de nouvelles menaces

La perception de la sécurité intérieure se transforme en ce début de XXIème siècle. Nos concitoyens l'appréhendent comme un spectre complet, allant des " incivilités " aux violences urbaines et débouchant sur l'hyperterrorisme. Ils ont raison, c'est une réalité. Malheureusement, le pire est devant nous, le drame du 11 septembre peut se reproduire, puisque des groupes non étatiques (Al Qaida, Aoum...) ont décidé de faire de la destruction de masse. C'est désormais une donnée permanente du paysage national de la sécurité intérieure. Les doctrines militaires classiques, comme la dissuasion ou le containment, deviennent inopérantes face à ces nouvelles menaces. La France dispose d'une bonne organisation en matière de gestion des catastrophes. Les Plans ORSEC ont fait la preuve de leur efficacité. Les services de sécurité et de renseignement fonctionnent convenablement et entretiennent

des relations correctes, que le reste du monde nous envie, affirme François Heisbourg. Toutefois, les moyens organisationnels et budgétaires mis en place sont insuffisants pour prévenir des actes d'hyperterrorisme et pallier leurs conséquences. Le Conseil de Sécurité Intérieure, installé à l'Élysée, constitue une belle avancée, mais ne résout pas tout. Ne pourrait-on envisager une passerelle entre le Conseil de Sécurité Intérieure et le Conseil de Défense ? Par ailleurs, tous les moyens administratifs doivent être rassemblés et un Comité Interministériel de Pilotage s'impose. Il faut également renforcer les réseaux de détection et de riposte à la menace. Pour la détection chimique, la France est bien placée. En revanche, pour les attaques d'ordre biologique, elle est loin d'être à la hauteur, et il faut corriger le tir. Ce programme nécessiterait une enveloppe budgétaire d'environ 3 milliards d'euros (dont 2/3 pour la sécurité intérieure et 1/3 pour la sécurité extérieure), préconise François Heisbourg, qui remarque que le gouvernement Bush a obtenu 40 milliards de dollars... Les exercices de mise en situation réelle doivent être réactivés. En juillet 2001, un exercice biologique " Dark Winter " a été réalisé aux États-Unis par des responsables administratifs, incapables de faire face. Les effets furent dévastateurs. En France, il faudrait développer des exercices de ce type, mais à l'interface de l'administratif et du politique. Destinés à révéler les lacunes, ils nous renseigneraient sur l'ampleur de la tâche à accomplir !

Dynamiser la politique de défense européenne

Face à cette nouvelle donne, la dimension européenne fait largement défaut. L'Europe de la Défense est en panne. Où allons-nous ? C'est simple : dans le mur. L'OTAN est inopérante et la politique de défense européenne, absente. Elle a été incapable de peser sur le cours de la campagne américaine en Afghanistan. Si des attentats se produisaient à Berlin, Londres ou dans toute autre ville, les Européens ne pourraient répondre collectivement. Les Accords de Petersberg ne le prévoient d'ailleurs pas. Il faudrait s'en affranchir, relancer la dynamique, plaide François Heisbourg, qui regrette que la Politique Européenne de Sécurité et de Défense soit moins intégrée et coordonnée que ne le sont les forces européennes au sein de l'OTAN... Il faut, pour le moins, esquisser un Livre Blanc sur les analyses stratégiques européennes, avec l'aide d'experts non étatiques, insiste-t-il, et surtout revoir nos exigences concernant le budget de recherche et de développement militaire. L'Europe dépense cinq fois moins que les USA. Comment rester concurrentiel dans ces conditions ? Il faut absolument créer des tranches de dépense d'infrastructure dans la défense européenne, et ouvrir le dossier des critères de convergence, conclut François Heisbourg. Il est inadmissible de voir qu'en matière d'efforts militaires, l'écart entre États européens est plus important que celui existant entre les États-Unis et le Vieux Continent. La France et la Grande-Bretagne ne pourront plus continuer longtemps à jouer cavaliers seuls avec d'ailleurs fortes divergences...

Le débat, animé par Serge Rechter, a poursuivi la réflexion salutaire initiée par François Heisbourg.

Général de Corps Aérien Jean-François Louvion (Directeur de l'IHEDN) : *Lorsque nous évoquons les rapports sociaux au sein de nos Armées, nous avons souvent tendance à nous inspirer des exemples britanniques et américains. Il n'y est question ni de négociations, ni de syndicats, mais l'aide sociale aux personnels et aux familles y est prédominante. Ne pourrions-nous pas oublier ces comparaisons, et mener notre propre réflexion ? Existe-t-il une liberté d'expression au sein de nos Armées ?*

Il faut faire très attention aux comparaisons. Dans leurs armées, les Britanniques disposent d'une force de base : le régiment, qui correspond en quelque sorte à une " tribu ". Une telle organisation rend inutile le besoin d'un syndicat. Or, nous ne disposons pas en France d'une telle équivalence. Pour ce qui est de la liberté d'expression, je suis choqué par l'inégalité des sanctions qui sont prises. Lorsque les gendarmes descendent dans la rue, avec l'approbation tacite de leurs chefs, personne n'est inquiété. En revanche, lorsqu'un officier expose son point de vue dans la presse ou au travers d'une publication, les critiques pleuvent.

Jean-Pierre Masseret (Sénateur de Moselle, Ancien Ministre) : *Les groupes terroristes non étatiques sont-ils réellement indépendants des Etats ? Quelle est la stratégie choisie par les Etats-Unis au sujet de l'OTAN ? Ne faudrait-il pas communautariser les dépenses de recherche-développement ? En réactivant les exercices, n'agiterait-on pas de grandes peurs ?*

Il y a bien sûr des interfaces entre groupes terroristes et Etats. Al Qaida était lié aux Talibans. Dans le conflit indo-pakistanaï, Al Qaida tente d'influencer les deux Etats à des fins stratégiques. Mais ces groupes ne s'identifient pas à un Etat. Les besoins en logistique et en matériel sont différents. Ils ne sont pas justiciables de la dissuasion. Concernant l'OTAN, les Américains ont tiré des enseignements clairs de la campagne du Kosovo et mettent tout en œuvre pour que cela ne se reproduise pas. Il leur fallait gérer deux chaînes de commandement distinctes, dirigées par deux généraux américains, qui réclamaient chacun la prééminence. Ils ont décidé d'opter pour une chaîne de commandement unique, avec des responsabilités claires à tous les niveaux. L'OTAN évolue politiquement. Les Américains y sont de moins en moins présents. Cette organisation devient un instrument de stabilité, à travers des opérations de maintien de la paix, et l'élargissement aux nouvelles démocraties de l'Est. Elle se substitue un peu à l'ONU. Mais, elle ne doit pas perdre sa capacité à produire de l'interopérabilité, notamment au sein des armées européennes. La France, qui est intégrée à l'OTAN uniquement en temps de guerre, doit revoir ses intérêts. La guerre froide a disparu et la France est victime de son choix. La recherche-développement ne doit pas être communautarisée. En revanche, des programmes de recherche spécifiques devraient être consolidés au sein de l'Union, comme cela se pratique au sein de l'OTAN. Pour les exercices, leur maniement est très délicat. Ils ne doivent pas être exécutés sous la conduite de l'administration. Il faut éviter de les labelliser et prendre beaucoup de précautions.

Commandant Olaf Andrieu (Ministère de la Défense) : *Comment faire pour développer le lien Armée-Nation, très utile pour créer un véritable esprit de défense et faire mieux accepter les efforts budgétaires ?*

Serge Rechter (Président de Géostratégies 2000) : *Au lieu du lien Armée-Nation, je préférerais que l'on évoque le lien entre la Nation et son armée, et même, de préférence, entre la société et l'armée, c'est cela qui est important et signifiant si l'on souhaite que les citoyens se réapproprient la notion de Défense.*

Pour maintenir un lien efficace entre la Nation et l'Armée, ou comme le dit Serge Rechter, le corps social et l'armée, le critère de performance est déterminant. Cela aide beaucoup de gagner des guerres, de réussir des opérations comme celle de Kolwesi, en son temps... Les réserves ont également un rôle à jouer. Malheureusement, la réforme de 1996 et la loi de 1999 n'apportent pas de solutions satisfaisantes. Il faudrait, dans ce domaine, transformer les cultures, les mentalités. Aux USA, un fonctionnaire ou un cadre peuvent partir très facilement en période de réserve, ce qui est loin d'être le cas en France. Il ne faut plus traiter le problème des réserves par défaut.

Général d'Armée de La Presle (Gouverneur des Invalides, Vice-Président de Géostratégies 2000) : *Selon moi, les attentats du 11 septembre ont survalidé le modèle britannique, et non pas le modèle français. La professionnalisation doit aider la France à se doter d'un outil complet, intégrant la protection de notre territoire. Se prononcer en faveur de la réduction du format me semble être un raisonnement simpliste. Que pensez-vous, par ailleurs, de la mise sur pied d'une police européenne ?*

La France n'a pas les moyens de continuer à se poser en super-puissance en miniature, comme la Chine et l'Inde. Elle a la chance d'appartenir à l'espace européen et de pouvoir raisonner en termes de partage du travail. Par exemple, la projection pour la France et la Grande-Bretagne, la présence pour l'Italie. On ne peut plus jouer sur tous les fronts à la fois. Il faut choisir entre dissuasion, intervention et présence. Pour ce qui est de la police européenne, je trouve que c'est une excellente proposition. Je pense qu'il s'agirait d'une mesure qui renforcerait l'intégration et serait soutenue par l'opinion publique.

Général François Bresson (Vice-Président des Anciens de l'IHEDN) et Jean-Marc Mousset (Administrateur, Etablissement d'Enseignement) : *Pour quelles raisons la France ne pourrait-elle pas adopter un budget militaire équivalent à celui des Britanniques ? Pourquoi notre pays ne se remet-il pas à niveau ?*

Il y a actuellement un écart de 9 milliards d'euros par an, entre la Grande-Bretagne et la France, qui consacre en plus 20 % de son budget au nucléaire. Le saut budgétaire à accomplir, à format égal, semble impossible. L'opinion publique, en France comme dans les autres pays européens, n'y est pas favorable. Elle s'accommode très bien du statu quo.

Georges Mercadal (Vice-Président du Conseil Général des Ponts et Chaussées) : *Les ministères civils sont convaincus de l'importance de leur participation à la sécurité intérieure. Les hauts fonctionnaires de défense sont mieux perçus, ils deviennent très actifs. Il faudrait toutefois encore accélérer ce mouvement. L'eau, qui est un domaine particulièrement bien maîtrisé par la France, pourrait être choisie comme théâtre d'opération pour des exercices, comme enjeu.*

Stéphane Hessel (Ambassadeur de France) : *Lorsque l'on analyse l'hyperterrorisme, il me semble important de ne pas faire l'impasse sur la mondialité de ce problème. Quelle est votre opinion ?*

Pour moi, l'hyperterrorisme n'a rien à voir avec l'injustice et la pauvreté. Au Japon, la secte Aoum était constituée de jeunes bourgeois. Al Qaida est financée en grande partie par l'Arabie Saoudite. De plus, elle a prospéré pendant le processus de paix engagé entre Israéliens et Palestiniens. Il faut faire très attention aux discours qui tentent d'expliquer, par la pauvreté et le sous-développement, les causes profondes du terrorisme.

Jean-Louis Bourlanges (Député Européen) : *Actuellement, en Europe, il y a un problème d'architecture institutionnelle. Le débat se polarise sur deux concepts : l'inter-gouvernemental et la communautarisation. Au niveau de la Défense, cela représente une double impasse. Il est très difficile de mener une politique de défense commune avec des Etats qui ne sont pas liés par des pactes identiques ! La Convention devrait consacrer une partie de ses travaux à étudier la création d'une organisation militaire spécifique. Les Etats y seraient liés par des pactes identiques, ils adopteraient un budget commun et suffisant, les modes de décision, d'organisation et de fonctionnement seraient opérationnels.*

A terme, en Europe, aucun progrès politique sérieux ne pourra s'accomplir si on ne s'oriente pas vers l'élection d'un Président européen au suffrage universel direct. La Commission est très éloignée du monde de la Défense, cela semble irréaliste de la voir prendre en charge ces questions. La Convention est le seul espoir d'une renaissance du concept ambitieux de défense européenne. J'ajoute que ce concept doit être fondé sur un Livre blanc européen

Un orateur informé et engagé... Un débat roboratifs

Marie-Clotilde HINGRAY

(Propos non relus par les intervenants)

ALAIN LAMASSOURE

" Les conventionnels et l'Europe : vers la constitution de l'an IV "

Géostratégie 2000 a ouvert sa session annuelle 2002-03 le 11 septembre, une date ancrée à jamais dans nos mémoires. En hommage aux victimes des attentats et à la demande de Serge Rechter, l'assemblée a observé une minute de silence, avant d'écouter l'invité du jour, Alain Lamassoure. Ancien Ministre délégué aux Affaires européennes, Député européen, il est membre de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, où il joue un rôle éminent notamment dans les domaines de politique étrangère, de sécurité et de défense. Venu faire le point sur les travaux de la Convention, les enjeux qu'elle soulève et les problèmes qu'elle devra trancher, il a passionné un auditoire, qui une fois encore comptait nombre de personnalités, par sa maîtrise parfaite du sujet, la pertinence et la pédagogie de ses propos.

En janvier 2002, les dirigeants européens, qui se rendent compte que l'Union court à la catastrophe, si elle ne réforme pas ses institutions avant la

première phase d'élargissement, décident de mettre en place la Convention, comme à Philadelphie en son temps. Depuis 1957, les mêmes institutions

régissent l'Europe. Or les mécanismes et les organes de décision imaginés par les pères fondateurs pour faire fonctionner un traité commercial entre six pays, sont devenus inadaptés. Le blocage atteint son apogée lors du sommet de Nice, où le principe de l'unanimité fait encore la loi, souligne Alain Lamassoure. L'Allemagne fait jouer son droit de veto sur la politique d'immigration, le Royaume-Uni sur la politique sociale, l'Espagne sur la politique régionale et la France sur l'exception culturelle. Chacun s'assure que les intérêts de son Etat et de son gouvernement sont bien défendus et personne ne plaide en faveur de l'intérêt commun. **Tragique...**

L'obligation de réussir

L'Assemblée Constituante Européenne est donc créée. Les 105 membres qui la composent proviennent des 15 Etats membres de l'Union, mais aussi des 13 Etats qui postulent à en faire partie. Ils ont été désignés par quatre structures : les gouvernements (28) ; les Parlements nationaux (58), le Parlement européen (16), et la Commission. Auxquels s'ajoutent le président, Valéry Giscard d'Estaing, et deux vice-présidents. Autorité politique incontestable, où siègent une soixantaine d'anciens ministres, elle doit, pendant dix-huit mois, réécrire les Traités, rendre le système européen plus simple, plus compréhensible et plus transparent, affirme Alain Lamassoure. Elle doit aussi concilier responsabilité démocratique, bonne gouvernance et efficacité économique ; repenser la répartition des compétences. Aujourd'hui, le vieux débat entre Fédéralistes et Souverainistes, entre les défenseurs de la Commission et ceux du Conseil, est profondément renouvelé. Pour Alain Lamassoure, deux changements majeurs sont intervenus : **la révolution du nombre et la révolution du peuple**. Comment 25 ou 30 pays pourraient-ils continuer à fonctionner selon les mêmes règles, y compris celle de l'unanimité, s'interroge-t-il. Il faut un " Chef ", autour duquel s'articulera toute la nouvelle architecture. Pour ce qui est de la " révolution du peuple ", personne n'en a encore vraiment conscience, fait-il remarquer. Pourtant, lorsque la Convention proposera, à la fin de son mandat, la future **Constitution de l'Europe**, celle-ci prendra juridiquement la forme d'un Traité, puisque ce sont les Etats qui la signeront. Elle devra ensuite être ratifiée. Comment s'exprimera le soutien populaire à ce projet ? Un référendum sur une Union Politique à 30 ne pourra être évité. Or, c'est un exercice délicat. La ratification de Maastricht, en France, ne s'est faite que d'extrême justesse, rappelle-t-il. Pour éviter un rejet désastreux, le texte devra être compréhensible par le citoyen de base, qui désirera

savoir quelles compétences aura l'Europe, qui est vraiment l'Europe, et de quels moyens de communication, d'accès, voire de pression pourrait-il éventuellement disposer pour faire connaître son opposition sur certaines décisions. Il s'agit là d'une réalité qu'il ne faut pas occulter, bien au contraire.

Un chemin semé d'embûches

Des problèmes majeurs, auxquels on prête actuellement trop peu d'attention, surgiront. Certains pays, parmi lesquels la Grande-Bretagne et le Danemark, donneront probablement une majorité de " Non " au référendum. Or, actuellement, les statuts du " Club Europe " ne peuvent être modifiés qu'à l'unanimité. Nous ne pouvons nous voiler la face, observe-t-il, il faudra accepter le principe selon lequel l'Europe avancera sans ceux qui sont en désaccord et qui se verront proposer un statut propre. Autre obstacle à surmonter : la délimitation des frontières extérieures de la future Union. Il s'agit là d'une question complètement taboue, qui ne suscite aucun débat dans aucune institution européenne, s'inquiète Alain Lamassoure. Il y a comme une conspiration des eurosceptiques et des ultrafédéralistes, mais le risque de voir exploser le système est réel. Si la Turquie et Chypre entrent dans l'Union, comme évoqué au Conseil Européen d'Helsinki, cela créera de graves tensions, en premier lieu avec la Grèce. Dernier écueil : le choc des calendriers. La nouvelle Constitution devrait être adoptée, avant que l'élargissement ne se produise. Or, c'est l'inverse qui va se produire. En juin 2004, les dix premiers pays candidats vont élire leurs députés européens en même temps que tous les autres pays. Ils devront ensuite se prononcer sur la nouvelle Constitution. Auront-ils besoin de deux traités différents ? C'est là une difficulté pratique considérable.

Comme à l'accoutumée, un débat riche et approfondi, animé par Serge Rechter, a prolongé le passionnant exposé d'Alain Lamassoure.

Xavier de Villepin (Sénateur, Président de l'Union Centriste du Sénat) : *La procédure d'élargissement ne va-t-elle pas remettre en cause les règles et l'acquis communautaire ? Le nouveau paysage politique français va-t-il provoquer des changements ?*

Concernant l'élargissement, les négociations avancent correctement. Les sujets les plus délicats, comme la politique agricole et les aides financières, seront traités en dernier. Ceci en raison des élections nationales, en France et en Allemagne. Mais, ce n'est guère inquiétant, ils se régleront facilement. Parallèlement, l'intervention de l'Union Européenne sera supprimée dans un certain nombre de domaines, et dévolue aux seuls Etats membres. La réglementation communautaire en sera moins pesante. J'ignore le sentiment réel des Français sur l'Europe. Ces questions n'ont malheureusement pas été évoquées pendant la campagne électorale française. Et le même schéma se reproduit en Allemagne. Les Eurobaromètres, qui mesurent l'état de l'opinion par rapport à ce que fait l'Europe, sont actuellement très optimistes. Toutefois, il faut se méfier. Il y a une grande différence entre un sentiment pro-européen spontané et un vote par référendum sur des institutions, avec un engagement des grands partis politiques. C'est un exercice à haut risque, mais c'est aussi le prix à payer si l'on veut abandonner le " despotisme éclairé " au profit d'une gouvernance plus démocratique.

Catherine Chatignoux (Journaliste " Les Echos) : *Comment se situent les termes du débat entre eurosceptiques et ultrafédéralistes ?*

C'est un phénomène qui me surprend. Le débat ne se concentre pas sur l'attribution des compétences (il existe à ce sujet un large consensus des forces politiques européennes), mais sur les processus de décision. Les Eurofédéralistes réclament des institutions démocratiques et transparentes, des dirigeants responsables devant les peuples. Les Eurosceptiques, au contraire, souhaitent que les dirigeants nationaux restent aux commandes de l'Europe. Une situation assez paradoxale.

Jacques Belle (Conseiller Maître à la Cour des Comptes) : *Quel est, selon vous, le meilleur ou le pire des scénarios ?*

Dans toute prévision, il faut savoir rester modeste. Toutefois, le pire n'est pas à exclure. Les grands dirigeants européens ont lancé une machine infernale, condamnée à leur échapper. Le texte que leur remettra Valéry Giscard d'Estaing va sans doute leur déplaire. Par ailleurs, ils sont tombés d'accord sur un calendrier absurde. S'il n'y a pas une certaine habileté dans le pilotage du processus, des conflits éclateront. Il y a le problème latent de Chypre. Les Quinze ont décidé, lors du Conseil Européen d'Helsinki, que ce pays allait adhérer, même si les problèmes de partition n'étaient pas résolus. Or, les Quinze sont confrontés à un dilemme. Ou bien, Chypre adhère avec son statut actuel, sans régler le sort des

200 000 Turcs qui sont sur son territoire et cela provoque une crise majeure avec la Turquie. Ou bien, l'adhésion est différée, et là, c'est la Grèce qui riposte, en bloquant, par exemple l'entrée de la Pologne et de la Hongrie. Il faut espérer que nos dirigeants sauront faire preuve de sang-froid et de clairvoyance. Par ailleurs, si le texte de la Convention séduit les pays candidats, ceux-ci pourraient accepter l'idée d'adhérer directement au nouveau Traité, même si cela les oblige à attendre six mois supplémentaires. Beaucoup d'autres questions, plutôt alarmistes, restent en suspens. Et si la Convention n'aboutissait pas dans ses propres travaux ? Et si des sujets majeurs restaient orphelins (sécurité nucléaire par exemple ? Et si les gouvernements n'acceptaient pas son texte ? Et si le " non " l'emportait aux référendums ? En cas d'échec, l'Union Européenne ne pourrait plus fonctionner. Des " blocs-pays " risqueraient de se créer, ce serait un recul considérable.

Laurence Dors (Secrétaire Général EADS International, Vice-Présidente de Géostratégies 2000) : *Vous vous êtes montré extrêmement discret sur les travaux de la Convention. Quelles grandes orientations souhaiteriez-vous voir adoptées ? Quel concept exécutif soutenez-vous ?*

Je plaide en faveur d'un législatif et d'un exécutif démocratiques. Depuis 1992, 50% des règles de droit qui s'imposent au citoyen français émanent de Bruxelles. Elles doivent désormais s'élaborer dans un processus démocratique, comme au niveau national. Le législatif devrait être composé d'une chambre basse, issue du Parlement européen, et d'une chambre haute, constituée à partir du Conseil des Ministres. Comment se présentera l'exécutif ? La Commission, qui est un organe d'experts chargés de définir l'intérêt commun de l'Union, était conçue comme un organe politiquement neutre, se plaçant au-dessus des partis et des pays. Avec une Union composée de 20 ou 25 pays, ce modèle disparaît, et d'une certaine façon, cela entraînera un progrès démocratique. Comment sera nommé le président de l'exécutif ? Pour les Fédéralistes, c'est le rôle du Parlement européen. Pour les Premiers ministres espagnols, anglais et italiens, ainsi que pour le Président Chirac, ce serait plutôt du ressort du Conseil des Ministres. Or, dans ce cas, les choix se porteraient inévitablement sur la personnalité la plus " inoffensive " politiquement. Une autre solution consisterait à choisir ce président à l'issue d'élections européennes. Le parti qui gagnerait les élections (par exemple le PPE ou les Socialistes Européens) constituerait un gouvernement européen, qui aurait une double responsabilité, vis à vis du Parlement européen et du Conseil européen. Ce serait alors un modèle parlementaire. Le modèle présidentiel, que je soutiens, est également envisageable. Chaque cinq ans, un Congrès européen des Parlements nationaux élirait un " Monsieur Europe ". Ce vote serait précédé d'une campagne dans tous les pays de l'Union et bénéficierait donc d'une assise démocratique nationale. Pour l'heure, le suffrage universel direct est encore impensable, en raison de la barrière de la langue. Il est très probable que les travaux de la Convention débouchent sur le système du double exécutif. Les questions concernant la législation interne et les politiques internes de l'Union seront placées sous l'autorité du Parlement européen, tandis que les relations extérieures (politique étrangère, sécurité, défense, coopération) dépendront d'un autre exécutif, piloté par le Conseil européen. C'est ce compromis qui a le plus de chance de l'emporter.

Claude Jeanpert (Administrateur de l'APREPP) : *Me considérant comme un " Européen réaliste ", j'estime qu'un droit de sécession, voire d'expulsion, peut être envisagé, selon les pays. Je ne serais pas hostile, non plus, à un droit de retrait occasionnel. Qu'en pensez-vous ?*

Je suis favorable à un droit de sécession. Les pays qui constituent l'Union Européenne sont tous attachés à leur indépendance et à leur souveraineté. En revanche, je suis opposé au droit de retrait, car cela entraînerait la fin de la solidarité. En fait, nous avons besoin d'un système politique à deux niveaux. L'un est le cercle de solidarité, dont l'Etat est le responsable. L'autre est le cercle des normes juridiques, qui régit les activités économiques et les relations extérieures et qui doit être du ressort de l'Europe. Il faudra préciser, dans la future Constitution, les droits et les devoirs des Etats dans le système.

Rémi Aufrère (Mouvement Européen) : *Le débat citoyen en étant encore à ses balbutiements, nous essayons de le développer. Nous considérons, par exemple, que le débat sur l'attribution des compétences dans l'Union doit absolument être posé. La règle de subsidiarité peut-elle être remise en cause ?*

Des débats existent. Les citoyens y expriment leurs points de vue. Ils pensent notamment que l'Europe s'occupe trop des problèmes agricoles et régionaux. En revanche, ils souhaitent plus de réglementations environnementales et sécuritaires. Quant au débat sur la subsidiarité, il est un peu comme l'horizon, lointain et proche à la fois. Il est

certain qu'il faut une politique de proximité, mais on ne peut répartir les compétences en s'appuyant uniquement sur ce principe. Il faut le compléter avec celui de solidarité. Une fois le cadre général fixé, il faut prévoir une clause de souplesse. Il faudrait nommer un juge de la répartition des compétences, transposer au niveau européen le système français, avec le Conseil Constitutionnel qui vérifie que le travail parlementaire est bien conforme à la loi.

Jean-Dominique Giuliani (Président de la Fondation Robert Schuman) : *Y a-t-il au sein de la Convention un consensus sur quelques valeurs communes qui serviraient de socle à la politique européenne ?*

Nous travaillons dans le même esprit que les Constituants de la V^{ème} République. Notre objectif est de fixer les règles du jeu. Dans l'introduction, nous essaierons de donner des orientations sur la manière dont elles doivent être appliquées. Nous tenterons, par exemple, de définir le modèle social européen qui repose sur l'idée que l'Etat a le devoir d'assurer un minimum de solidarité. Mais ce n'est pas facile d'y tendre

Un orateur responsable et clair, et, partant, un débat riche, qui, pour notre réunion de rentrée est à coup sûr stimulant pour notre Club.

Marie-Clotilde Hingray.

(Propos non relus par les intervenants)

PIERRE MESSMER
**" Réflexions stratégiques et tactiques sur la Bataille de Bir Hakeim :
de la renaissance d'une armée à celle d'une nation "**

Géostratégies 2000, qui cultive le devoir de mémoire, a souhaité célébrer l'anniversaire de Bir Hakeim. Une bataille qui s'est déroulée dans le désert de Lybie, il y a 60 ans, et où les Français, encerclés par les Allemands et les Italiens, ont livré une résistance acharnée, se battant à 1 contre 10. Pour commémorer cet événement, Serge Rechter a reçu le mardi 1^{er} octobre, à l'Auditorium des Invalides, un invité de marque, Pierre Messmer, qui a participé lui-même aux combats comme commandant d'une compagnie de légionnaires. Aujourd'hui Chancelier de l'Institut, l'ancien Premier Ministre a privilégié les réflexions stratégiques et tactiques au récit historique. Devant un auditoire très nombreux et passionné, où l'on remarquait notamment Alain Richard, Ancien Ministre de la Défense et de nombreuses personnalités civiles et militaires, il a démontré pourquoi et comment Bir Hakeim avait été le signe de la renaissance d'une France écrasée et humiliée deux ans avant.

D'entrée de jeu, Pierre Messmer analyse Bir Hakeim sous l'angle de la stratégie militaire. Il explique pourquoi ce siège (27 mai – 11 juin 1942) se trouve à contre-courant des priorités de guerre des Allemands, engagés dans une grande offensive en Russie, qui les mènera jusqu'à Stalingrad. Ils n'étaient pas tentés par des aventures africaines, ils étaient simplement venus épauler des Italiens en déroute, pour empêcher les Britanniques de contrôler tout le Sud de la Méditerranée. En s'obstinant à faire le siège de Bir Hakeim, Rommel oblige la Luftwaffe à accomplir 1300 sorties, ce que le Maréchal Kesselring lui reproche, car c'est autant d'efforts de guerre soustrait du front de l'Est.

Une bataille aux multiples facettes

Il insiste ensuite sur l'importance et la lourdeur de la logistique dans des opérations éloignées, comme celle de Bir Hakeim. Après chaque offensive, il faut reconstituer les forces. Or, les lignes de communication anglaises qui contournent l'Afrique par le Cap sont très longues et les convois ne peuvent effectuer plus de trois rotations par an. Car il faut deux mois pour aller de Liverpool à Suez. Les transports aériens (Junker 52 pour les Allemands, DC3 pour les Anglais et les Américains) ont encore peu de capacité et de rayon d'action. Pour prévenir cette situation, les efforts demandés sont gigantesques. **Pour un combattant, il faut dix hommes sur les lignes de communication**, soit un million pour cent mille combattants en Lybie ! Il observe, enfin, que dans une campagne comme celle d'Afrique, **l'objectif était la destruction de l'armée ennemie et non pas l'occupation et la conquête du terrain**. Le désert, à cette époque, ne recelait encore aucune richesse connue. Une bataille dans le désert ressemblait à une bataille navale, les points forts comme Bir Hakeim pouvant être comparés à des îles fortifiées. Pierre Messmer nous dévoile également quel rôle important a joué Bir Hakeim dans la **stratégie des médias**. Churchill, qui était alors en grave difficulté politique (une motion de défiance sera déposée contre lui, aux Communes, le 2 juillet) manœuvre les médias avec intelligence. Les défaites s'accumulent, en Russie, et en Afrique, de plus les pertes de tonnage marchands dans l'Atlantique atteignent un point culminant en mai 1942 : 490 000 tonnes coulées. Il va donc chercher à valoriser les rares bonnes nouvelles et à mobiliser sur Bir Hakeim la presse soumise à censure, les radios contrôlées par l'Etat. Des tracts sont parachutés sur la France. S'il valorise Bir Hakeim, il évite cependant et soigneusement de valoriser De Gaulle, avec lequel il est en conflit ouvert au sujet de Madagascar. Bir Hakeim va aussi entraîner d'importantes répercussions sur le plan de la stratégie politique, souligne-t-il. Elle sonne le glas de l'article 10 de la Convention d'armistice franco-

allemande qui interdisait notamment " aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'Etats avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre ". Dans un premier temps, la radio allemande annonce le 12 juin 1942 que les 600 Français prisonniers à Bir Hakeim seront exécutés. Le lendemain, le Général de Gaulle riposte en déclarant qu'il " se verrait obligé d'infliger le même sort aux prisonniers allemands tombés aux mains de ses troupes ". Rommel, hostile à toute cette horreur, inquiet des représailles françaises et conscient que la guerre n'est pas finie, refuse d'exécuter les ordres de la hiérarchie hitlérienne, qu'il juge illégaux parce que contraires aux Conventions de Genève. Il dirige ses prisonniers (dont 150 mourront en chemin) vers l'Italie. Toutefois, sa carrière n'est pas compromise par cette insubordination, il est promu Maréchal quelques jours plus tard ! Les Allemands renoncent à appliquer l'article 10 de la Convention d'armistice et présentant dans la presse française cette décision comme une mesure humanitaire, reconnaissent **les Forces Françaises Libres comme forces combattantes régulières. Ce qui les place en situation nouvelle vis à vis de Vichy, qui ne peut plus les ignorer, et vis-à-vis de la résistance intérieure.** Il est également très intéressant de tirer des enseignements tactiques de Bir Hakeim, poursuit Pierre Messmer. La Blietzkrieg, qui a réussi en Pologne en 39, en France en mai 40, subit ici son premier échec. La position avait été aménagée pour résister à une telle tactique, avec une organisation en hérisson de 16 km², couverte par de vastes champs de mines antichars, des positions de combat enterrées, une forte défense antichars, et une bonne défense antiaérienne. Il y a aussi une bonne artillerie, appuyée par une aviation anglaise qui fait jeu égal avec celle des Allemands. La Luftwaffe fait 1300 sorties, la Royal Air Force 1600, mais n'intercepte que 4 raids allemands sur 24. Ce dispositif efficace coûte cher : 10% du nombre des blindés ennemis (52 chars) et 11 automitrailleuses sont détruits. Côté français, les pertes humaines restent faibles : une centaine de tués, deux cents blessés sur un total de 3700 soldats.

Motivation et détermination

La qualité des hommes est aussi une caractéristique de Bir Hakeim. Rommel, tout comme Leclerc et Patton, commande en personne. C'est une tradition des chefs de blindés. Koenig, qui a une solide expérience, tient son rang. En revanche, l'Anglais Richtie sera limogé et ramené au grade de lieutenant-colonel... La garnison ne compte que 3700 défenseurs. Les services, l'intendance (soit plus de 1200 hommes et 300 véhicules) sont restés à l'arrière. Les combattants sont des volontaires aguerris, légionnaires, coloniaux et artilleurs. Leur valeur professionnelle et leur force morale expliquent le succès de la sortie en force, de nuit, de 3000 hommes assiégés par 32 000 ennemis. Les pertes sont néanmoins très fortes : 330 tués, 600 prisonniers, matériel lourd détruit. A Tobrouk, en revanche, les 35 000 hommes d'une garnison sud-africaine et indienne, peu motivée, capitulent après moins de deux jours de siège ! **Ces exemples prouvent que l'efficacité d'une troupe dépend de son entraînement, de son armement, mais aussi de son moral, affirme Pierre Messmer. Nous en avons aujourd'hui la démonstration avec les attentats terroristes. Il existe une dissymétrie entre une armée qui recherche le risque zéro en opérations et des individus prêts à sacrifier leur vie pour une cause.** La stratégie de Rommel suscite des interrogations. Sa manœuvre de débordement par l'aile est une tactique classique et naturelle au désert, mais d'exécution difficile parce qu'elle est prévisible. Son attaque sur Bir Hakeim était nécessaire au début, mais pourquoi s'est-il obstiné à soutenir un siège, se demande Pierre Messmer. Cet entêtement, cette absence de logique militaire lui ont fait perdre un temps précieux et ont immobilisé un tiers de ses forces, soit 90 000 hommes. Bir Hakeim révèle également l'importance des réserves dans une armée professionnelle, une question tout à fait actuelle. Après les grosses pertes de la bataille, la brigade française, faute de réserves, a été obligée de dissoudre des unités et de fusionner des bataillons. Au contraire, pour le matériel, en deux mois, les Anglais ré-équipent la brigade, qui peut être réengagée à El Alamein, quatre mois plus tard. Pour conclure son passionnant exposé, Pierre Messmer choisit une citation de Malraux : " Bir Hakeim ne fut pas Austerlitz, mais a montré au monde que la France n'était pas morte "

La rencontre s'est prolongée par un débat très vivant, à l'Auditorium, puis par un cocktail au Salon d'Honneur du Musée de l'Armée autour de Pierre Messmer et des invités de Géostratégies 2000.

Yves Gutman-Lajeunesse (Directeur à l'Assemblée Nationale – Vice-Président SNPN) :

Comment le gouvernement de Vichy et l'opinion publique de la France occupée ont-ils perçu cette bataille ?

Le gouvernement de Vichy y fait très peu allusion, le moins possible. Toutefois, il s'aligne intellectuellement sur les Allemands. Il distingue le Gaullisme militaire et le Gaullisme politique, qu'il s'efforce de déconsidérer. Quant à l'opinion publique, elle a très vite été au courant, par le biais des émissions de la BBC et des tracts lancés par les avions anglais. Pour les résistants, c'est un encouragement très tonique. Un maquis et un journal prennent le nom de " Bir Hakeim ". Cela va amorcer une reprise de confiance. A cette époque, beaucoup de Français ne savaient pas encore qu'il existait des Forces Françaises Libres qui se battaient.

Général d'Armée Bertrand de La Presle (ancien Gouverneur des Invalides, Vice-Président de Géostratégies 2000) : *Sur quels critères se base-t-on, en temps de paix, pour former et sélectionner les chefs militaires ?*

Il s'agit là d'une question essentielle. En temps de guerre, la sélection est facile, on se base sur les résultats. En période de paix, le militaire est jugé sur son intelligence et très peu sur son caractère. C'est inévitable dans un système très hiérarchisé comme l'Armée française, mais ce n'est peut-être pas la meilleure préparation pour gérer efficacement les crises. Un excès de caractère peut être préjudiciable en temps de paix, mais indispensable en période de conflit...

Xavier Pradet-Balade (Ingénieur Conseil) : *Rommel a-t-il commis une erreur en s'acharnant sur Bir Hakeim ? N'aurait-il pas été préférable de foncer vers Alexandrie et de s'en emparer ?*

Rommel a eu raison le premier jour, en attaquant à l'extrémité sud du dispositif anglais. Mais, ensuite, il a eu tort de s'obstiner. Une fois que Bir Hakeim était isolé, il pouvait passer au travers du dispositif. Il lui suffisait de faire surveiller Bir Hakeim, de l'empêcher de préparer des raids sur l'arrière de l'Afrika Korps. L'explication est psychologique, c'est son orgueil qui l'a poussé à agir ainsi. Toutefois, il n'est pas certain qu'il ait pu, dix jours plus tôt, réussir à El Alamein. C'est le nombre de chars qu'il aurait eu en sa possession qui aurait fait la différence, car les Anglais avaient là deux divisions très déterminées. S'il l'emportait à El Alamein, c'est toute l'Egypte qui tombait entre ses mains. Le peuple égyptien, qui détestait les Anglais, était prêt à l'accueillir.

Pascal Georges-Picot (Vice-Président – Association La Saint-Cyrienne) : *Qui a pris la décision, le 10 juin, de la sortie en force ?*

C'est la huitième armée qui a autorisé Koenig à agir ainsi. Sa décision de sortir, de nuit, sur un front très étroit, était tactique. C'était sa seule chance de s'en tirer, vu sa très grande infériorité numérique face à l'adversaire. Il a réussi sa percée. La sortie a pu se réaliser uniquement grâce à des exploits individuels et à une maîtrise exemplaire du choix du moment et du terrain

Dans ses remerciements à Pierre Messmer, **Serge Rechter a relevé que cette bataille de Bir Hakeim avait constitué un moment fort en France même : elle a fortifié la Résistance, donné à réfléchir à l'immense masse de ceux qui subissaient sans réagir vraiment et empêché certains –il faut l'espérer- de s'engager plus avant dans la voie de la collaboration et, partant, du déshonneur.**

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non relus par les participants)